



uOttawa

**Commission permanente des affaires francophones
et des langues officielles**

Rapport annuel 2013-2014

Présenté au Sénat et au Bureau des gouverneurs
de l'Université d'Ottawa

Octobre 2014

Table des matières

1. Mot des coprésidents	3
2. Membres	4
3. Mandat	5
4. Bilan des activités	7
4.1 Plan de travail pour 2013-2014	7
4.2 Désignation	7
4.3 Règlement sur le bilinguisme	8
4.4 États des lieux des programmes et services en français	8
4.5 Recrutement des francophones et équilibre linguistique	8
4.6 Accès des francophones aux études postsecondaires	9
4.7 Politique d'aménagement linguistique	9
4.8 Table de concertation université-communauté	9
4.9 Université d'été sur la francophonie des Amériques	9
4.10 Site Web corporatif et image de marque	10
4.11 Transition des étudiants francophones entre le secondaire et l'université	10
4.12 Vie en français et espace francophone	10
4.13 Matériel pédagogique en français	11
4.14 Coordination des initiatives interinstitutionnelles	11
4.15 Boîte à outils pour l'offre active des services en français	12
4.16 Plaintes et commentaires au sujet de la langue des service	12
5. Conclusion	14
ANNEXE	15
Annexe 1. Compte-rendu de la réunion de la Table de concertation université-communauté	

1. Mot des coprésidents

Aux membres du Sénat et du Bureau des gouverneurs,

Nous avons le plaisir de vous présenter le sommaire des activités et des rencontres de la Commission permanente des affaires francophones et des langues officielles pour l'année 2013-2014. Cette dernière année fut une période de réflexions et discussions puisque plusieurs dossiers de grande envergure ont été menés à terme dont la mise à jour de l'État des lieux des programmes et services. Nous avons également continué de suivre de très près le dossier de la désignation en vertu de la *Loi sur les services en français* et avons surveillé les efforts visant à améliorer l'équilibre linguistique au sein de notre population étudiante.

De plus, nous avons entamé les discussions sur une stratégie de communication possible qui engloberait la Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario pour l'éducation postsecondaire et la formation en langue française, la désignation en vertu de la *Loi sur les services en français* et la nouvelle version du Règlement sur le bilinguisme qui en découle. Le présent rapport illustre aussi l'engagement et les efforts des différents intervenants de notre communauté universitaire qui nous ont aidés à atteindre nos objectifs institutionnels et notre mission envers la francophonie et le bilinguisme.

Nous désirons remercier chaleureusement tous les membres de la Commission permanente qui ont partagé leur expertise et ont permis de faire avancer les affaires francophones et le bilinguisme à l'Université d'Ottawa. Pour leur dévouement exemplaire et pour les conseils dont ils nous ont fait bénéficier, nous les saluons.

Christian Detellier
Vice-recteur aux études

Marc Joyal
Vice-recteur aux ressources

2. Membres

La Commission permanente des affaires francophones et des langues officielles est composée de 20 membres. Voici la liste des membres pour 2013-2014 :

NOMS	CATÉGORIES
Joël Beddows	Chaire de recherche sur la francophonie canadienne
Marie Biron*	Diplômée
Johanne Bourdages	Vice-rectrice associée aux études
Ariane Brun del Re	Étudiante aux cycles supérieurs
Linda Cardinal	Membre du Bureau des gouverneurs
Christine Charette*	Diplômée
Stéphanie Chouinard*	Étudiante aux cycles supérieurs
Richard Clément*	Corps professoral, sciences humaines
Christine Dallaire*	Corps professoral, sciences humaines
Julien Dancose	Étudiant aux cycles supérieurs
Christian Detellier	Coprésident, vice-recteur aux études
Guy Drouin*	Corps professoral, sciences
Rosy Fournier*	Étudiante au premier cycle
Marc Joyal	Coprésident, vice-recteur aux ressources
Sophie LeTouzé*	Personnel administratif
Alain Malette*	Personnel administratif
Marcel Mérette*	Doyen, Faculté des sciences sociales
Rachel Ouellette	Chef de cabinet, Vice-recteur aux études
Tim Stanley	Vice-doyen, Faculté des études supérieures et postdoctorales
Mustapha Yagoub*	Corps professoral, sciences

*Ces personnes ont terminé leur mandat au mois de juin 2014.

3. Mandat

Création

La Commission permanente des affaires francophones et des langues officielles a été créée le 4 février 2008 par la résolution du Sénat 2007-2008.50. Les attributions ont été modifiées par le Sénat le 12 avril 2010 (2009-2010.42).

Statut

La Commission est un comité consultatif permanent du Sénat. Son mandat est d'assurer la planification et la mise en œuvre d'initiatives permettant à l'Université d'Ottawa d'assumer pleinement sa mission et son engagement envers la promotion et le développement de la culture française en Ontario. La Commission a également pour mandat de favoriser l'épanouissement de la communauté universitaire dans les deux langues officielles.

Attributions

1. Assurer la mise en œuvre des recommandations du plan de développement des programmes et services en français approuvé par le Sénat, l'évaluation annuelle des résultats et la planification du prochain plan quinquennal lié aux affaires francophones.
2. Établir, mettre en place et coordonner un mécanisme de dépôt et de traitement des plaintes relatives aux langues officielles dans les différents programmes et services.
3. Assurer la promotion, le suivi et l'application intégrale et uniforme du *Règlement sur le bilinguisme à l'Université d'Ottawa*; faire une évaluation annuelle de l'application du *Règlement* dans les différents programmes et services.
4. Développer et mettre en œuvre un plan d'action continu visant l'amélioration de l'équilibre linguistique au sein de la population étudiante.
5. Développer et mettre en œuvre, en collaboration étroite avec les facultés, un plan d'action visant à améliorer l'offre des cours obligatoires en français et assurant que l'éventail des cours optionnels offerts en français soit élargi.
6. Étudier et appuyer la mise en œuvre des plans facultaires visant à accroître les possibilités de formation pratique, clinique et les stages Coop dans des milieux francophones ou bilingues.
7. Évaluer les plans d'action annuels des facultés pour le développement de matériel pédagogique en français et recommander l'allocation des ressources appropriées.
8. Établir une table de concertation université-communauté et en consulter régulièrement les membres.
9. Surveiller l'application des procédures de contrôle de la qualité et du bilinguisme des communications écrites mises en place par les facultés et les services.

Composition

1. le vice-recteur aux études, coprésident
2. le vice-recteur aux ressources, coprésident

3. la vice-rectrice associée aux études
4. le vice-doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
5. 1 membre du Bureau des gouverneurs, nommé par le Comité exécutif du Bureau
6. 4 membres du corps professoral, dont 2 sont du secteur des sciences et 2 du secteur des sciences humaines, élus par le Sénat
7. 1 doyen ou directeur d'une unité scolaire, élu par le Sénat
8. 4 étudiants à temps complet, dont au moins un des cycles supérieurs et au moins un du premier cycle, élus par le Sénat
9. 2 membres du personnel de soutien, élus par le Sénat
10. 2 anciens ou membres du personnel à la retraite engagés dans la communauté, élus par le Sénat
11. 1 titulaire d'une chaire de la francophonie, nommé par le Comité exécutif du Sénat
12. La chef de cabinet du vice-recteur aux études

Les mandats sont renouvelables. Afin d'assurer la continuité à la Commission, les renouvellements seront d'un an ou de deux ans.

Direction

1. Coprésidence : le vice-recteur aux études et le vice-recteur aux ressources
2. Secrétaire : la cheffe de cabinet du vice-recteur aux études

Réunions

La Commission se réunit au moins quatre (4) fois par année, sur convocation des coprésidents.

Présences aux réunions

Un membre qui est absent de trois réunions consécutives perdra son statut de membre de la Commission permanente, et son poste sera comblé de façon intérimaire par la Commission jusqu'à la fin de son mandat.

Relations

La Commission fait rapport périodiquement de ses travaux au Sénat.

Quorum

La majorité des membres constitue le quorum.

Secrétariat

Le travail de secrétariat est assuré par le Cabinet du vice-recteur aux études.

4. Bilan des activités

Les pages qui suivent présentent un sommaire des activités réalisées au cours de la dernière année, soit entre septembre 2013 et mai 2014. La Commission permanente a tenu cinq réunions au cours de cette période soit le 3 octobre et le 29 novembre 2013 ainsi que le 30 janvier, le 27 mars et le 30 mai 2014.

4.1 Plan de travail pour 2013-2014

Le plan d'action pour 2013-2014 a été élaboré comme suit :

Règlement sur le bilinguisme (recommandation 1) et mécanisme de contrôles internes

- Élaborer un plan de promotion du nouveau *Règlement* et le mettre en œuvre (reporté).
- Définir des paramètres permettant d'évaluer la mise en œuvre du *Règlement* (reporté).
- Établir un mécanisme d'évaluation de l'offre des services en français dans les différents services et unités scolaires (en cours).
- Mettre en place des moyens de rendre les gestionnaires imputables à l'égard de l'offre et à la qualité des services en français (fait).

Offre des programmes et services

- Compléter la mise à jour de l'État des lieux des programmes et services en français (fait).

Mandat de la Commission permanente

- Revoir la façon de faire afin d'assurer l'efficacité à long terme de la Commission permanente (fait).
- Jeter les bases du prochain exercice visant à établir le Plan de développement des programmes et services en français 2013-2018 (fait).

Politique d'aménagement linguistique

- Développer une stratégie pour faire connaître la PAL au corps professoral (fait).

4.2 Désignation

Le dossier de la désignation en vertu de la *Loi sur les services en français* a continué de progresser au cours de l'année 2013-2014. L'état du dossier de la désignation a été présenté à la Commission à sa réunion d'octobre 2013. La nouvelle proposition de désignation a été approuvée par le Sénat et le Bureau des gouverneurs à leur réunion respective au mois de juin 2014 et a été par la suite déposée au ministère en août 2014.

4.3 Règlement sur le bilinguisme

La mise à jour du *Règlement sur le bilinguisme* a été effectuée au cours de l'automne 2011. Étant donné les démarches en cours pour l'obtention de la désignation en vertu de la *Loi sur les services en français*, et comme cette désignation pourrait exiger certains ajouts ou modifications au *Règlement sur le bilinguisme*, les membres du Comité d'administration ont recommandé de remettre à une date ultérieure la présentation du *Règlement* au Sénat et au Bureau des gouverneurs de l'Université. Cependant, la Commission a débuté ses réflexions et discussions en ce qui a trait à une stratégie de communication des nouveautés de ce règlement.

4.4 État des lieux des programmes et services en français

Une version préliminaire de l'État des lieux des programmes et services en français fut déposée à la Commission à sa réunion du mois de mai 2014. Les membres ont été invités à faire des commentaires et suggestions pendant la période estivale. Une version révisée a été présentée à l'automne 2014. Ce rapport servira de point de départ pour l'élaboration de recommandations pour les prochaines années.

4.5 Recrutement francophone et équilibre linguistique

La Commission permanente a suivi de près les efforts de recrutement des étudiants déployés par la Gestion des effectifs scolaires auprès des francophones et francophiles. À la réunion du mois de novembre 2013, le registraire associé au recrutement pour le premier cycle a présenté le bilan des inscriptions d'étudiants francophones et d'étudiants en immersion pour l'automne 2013. Il a également présenté un sommaire des initiatives de recrutement auprès des communautés francophones ainsi que des nouvelles initiatives visant à favoriser l'accueil, la transition et l'intégration des étudiants francophones sur le campus, notamment un programme de mentorat régional. À la réunion de janvier 2014, le registraire adjoint aux études supérieures a présenté la situation actuelle relative aux données d'admission, à l'évolution des inscriptions, aux efforts de recrutement et aux progrès en matière d'équilibre linguistique aux études supérieures.

Grâce à ces efforts, le nombre et la proportion d'étudiants francophones sur le campus ont continué de croître au cours des dernières années, pour atteindre 13 022 étudiants francophones soit 30,6 % de la population étudiante totale à l'automne 2013.

À la réunion de janvier 2014, le directeur du Régime d'immersion en français a présenté l'état du programme d'immersion notamment les défis, les objectifs, les efforts de recrutement et l'aide offerte aux étudiants. On compte 76 programmes qui offrent l'immersion en français. La Faculté des sciences a récemment choisi d'offrir seize programmes qui mènent à un diplôme reconnaissant les études bilingues et quelque 200 étudiants se sont inscrits en 2013-2014. Depuis la première cohorte en septembre 2006, l'Université a suscité l'intérêt de milliers de jeunes francophiles. La croissance des demandes d'admission et des inscriptions en témoigne. Le Régime d'immersion comptait 1 612 étudiants inscrits en 2013-2014.

L'augmentation de l'offre de programmes et de cours en français est un autre élément déterminant pour l'amélioration de l'équilibre linguistique. En 2013-2014, ce sont quelque 136 nouveaux cours en français qui ont été créés. L'Université d'Ottawa a aussi offert un soutien financier à 131 cours à petits effectifs dans les facultés d'accueil, afin de maintenir son offre de cours en français dans les programmes.

La Commission a suivi de très près la mise en œuvre de la nouvelle politique d'exonération partielle des droits de scolarité à l'intention des étudiants internationaux choisissant d'étudier en français. À la réunion de mai 2014, le vice-recteur aux études a présenté un état des lieux de cette initiative. Il a souligné que les inscriptions des étudiants francophones à l'international avaient augmenté de manière significative au premier cycle, mais qu'il était trop tôt pour tirer des conclusions pour les études supérieures.

4.6 Accès des francophones aux études postsecondaires

À l'hiver 2014, l'Université d'Ottawa a soumis au ministère de la Formation et des Collèges et Universités trois projets visant à accroître l'offre de de cours et de programmes en français dans la région du Centre-Sud-Ouest de l'Ontario. Deux d'entre eux ont reçu du financement. Le premier vise à établir une collaboration entre l'Université d'Ottawa, l'Université Laurentienne et le Collège universitaire Glendon afin d'améliorer l'offre de programmes de premier cycle en français, tout en répondant aux défis liés au petit nombre d'étudiants dans certains cours de niveaux avancés. Les trois établissements veulent explorer la possibilité de mettre en commun leurs expertises et de partager leurs ressources. Le second projet propose d'élargir l'offre de programmes universitaires en français dans la région du Grand Toronto, dans deux secteurs identifiés, soit Affaires et commerce et Santé. L'Université d'Ottawa et le Collège universitaire Glendon veulent collaborer à l'offre de trois programmes, soit Droit, Sciences infirmières et Biologie. Ces programmes seraient offerts sur le campus du Collège universitaire Glendon.

4.7 Politique d'aménagement linguistique (PAL)

La vice-rectrice associée aux études a présenté les objectifs et les axes d'intervention de la Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario pour l'éducation postsecondaire et la formation en langue française. Elle a fourni également, sous chaque axe, quelques exemples d'initiatives et de projets à l'Université. Les membres de la Commission ont ensuite discuté de la pertinence d'élaborer une stratégie de communication possible pour la PAL à l'intention du corps professoral. Il est proposé que le message de cette communication soit centré sur la mission de l'Université envers la francophonie et que l'Université montre comment la PAL s'arrime avec cette mission. Le travail en ce sens se poursuivra au cours de la prochaine année.

4.8 Table de concertation université-communauté

La Table de concertation université-communauté a tenu une rencontre au mois de novembre 2013. Le compte rendu de cette rencontre est présenté à l'annexe 1. Après trois années d'existence de la Table, nous avons voulu évaluer l'utilité des rencontres en demandant aux membres de remplir un court sondage. Ce sondage nous a permis d'identifier le format de rencontre qui convient le mieux et les éléments qui pourraient faire l'objet des prochaines discussions. La prochaine réunion de la Table est prévue pour le mois de novembre 2014.

4.9 Université d'été sur la francophonie des Amériques

Le Centre de la francophonie des Amériques organise tous les deux ans une activité de haut niveau sur le plan académique, soit l'Université d'été sur la francophonie des Amériques. Il s'agit d'une formation intensive d'une semaine ayant une approche interdisciplinaire et faisant

appel à des experts reconnus provenant de différents milieux scientifiques et professionnels. Cette formation universitaire s'adresse aux étudiants des cycles supérieurs ainsi qu'aux citoyens intéressés, professionnels des milieux publics et privés, journalistes, membres d'organisations non gouvernementales (ONG).

À l'automne 2013, l'Université d'Ottawa a présenté sa candidature pour être l'hôte de la 4^e édition de l'Université d'été sur la francophonie des Amériques qui aura lieu en juin 2015. Elle a sollicité l'appui de plusieurs organismes de la communauté francophone pour cette initiative et celle-ci a répondu avec beaucoup d'enthousiasme. Grâce à cet appui, le Centre de la francophonie des Amériques a reconnu l'excellence de la candidature de l'Université d'Ottawa. Les préparatifs pour la tenue de l'Université d'été ont débuté au printemps 2014 et le comité scientifique qui est composé entre autres d'un membre de la Commission permanente se rencontrera dès l'automne.

4.10 Site Web corporatif et image de marque

Le personnel du cabinet du vice-recteur aux études travaille de concert avec la Direction générale des communications pour améliorer la visibilité de l'apport francophone sur le site web corporatif. Une proposition préliminaire a été présentée à la Commission au mois de mars afin de recevoir les commentaires des membres et de valider le besoin de créer une page Web ou un portail spécifique à la francophonie. Les membres ont identifié des pistes de messages clés à véhiculer sur ce site. Le travail se poursuit en ce sens.

Au printemps 2014, la Direction générale des communications a présenté aux membres de la Commission la nouvelle image de marque de l'Université. Les membres ont exprimé leur inquiétude face au manque de visibilité de la francophonie et du bilinguisme dans cette nouvelle campagne. Il a été proposé que la Direction générale des communications s'assure d'ajouter les composantes «francophonie» et «bilinguisme» à cette campagne puisque ce sont des éléments qui différencient l'Université d'Ottawa.

4.11 Transition des étudiants francophones entre le secondaire et l'université

L'Université d'Ottawa a organisé la 2^e édition du Symposium sur la littératie postsecondaire ayant comme thématique : transitions, défis et nouvelles perspectives. Le symposium avait comme objectifs d'une part d'offrir des repères et des outils conceptuels pour aider les élèves, les étudiants, les enseignants et les professeurs à repenser leur rapport à la langue et, d'autre part, de susciter les échanges ainsi que les réflexions pour mener à de nouvelles voies de pratiques et de recherche. On comptait 69 participants à cette activités tenue au mois de mai, dont des responsables de la réussite et des gestionnaires provenant des conseils scolaires de langue française, des collèges et des universités partenaires de la PAL au postsecondaire ainsi que des membres du Regroupement étudiant franco-ontarien (RÉFO) et de la Fédération de la jeunesse franco-ontarienne (FESFO).

4.12 Vie en français et espace francophone

L'agente de programmation en français du Service de vie communautaire a continué son excellent travail au cours de la dernière année. Plusieurs activités sociales et culturelles, telles

que l'émission *Ripostes* et le Lancement *Campus films*, ont été mises de l'avant afin de rehausser la vie en français sur le campus ainsi que de créer et de maintenir des liens avec les organismes communautaires francophones.

Le Monument de la francophonie a été inauguré au cœur du campus principal lors d'une cérémonie tenue le 25 septembre 2013, le Jour des Franco-Ontariens. Plusieurs dignitaires étaient présents pour le dévoilement du Monument, dont le député d'Ottawa-Vanier, l'honorable Mauril Bélanger, le conseiller municipal de Rideau-Vanier Mathieu Fleury, la chancelière de l'Université, la très honorable Michaëlle Jean et le recteur, Allan Rock. De plus, Brian St-Pierre, accompagné de la chorale du Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien, a interprété la chanson « Mon beau drapeau », juste avant que le drapeau franco-ontarien ne soit hissé sur le campus Lees. L'inauguration du monument a été suivie d'une réception. La communauté francophone a assisté en grand nombre et avec beaucoup d'intérêt à cet événement important.

L'Université d'Ottawa a été l'hôte d'une vidéoconférence enregistrée et diffusée sur les réseaux sociaux et le site web de TFO 24.7 dans le cadre du Rendez-vous de la francophonie au mois de mars 2014. Animé par Alex Normand de TFO, cette vidéoconférence regroupait 9 universités canadiennes des quatre coins du pays. Chaque université a offert une prestation artistique pour démontrer la richesse et la beauté de la langue et de la culture française. Le groupe de musique AkoufèN qui est composé de quatre étudiants de l'Université d'Ottawa, a présenté une interprétation acoustique d'une de leur chanson. L'évènement c'est terminé avec un mot de clôture du recteur, Allan Rock.

4.13 Matériel pédagogique en français

Cette année, 11 projets de développement de matériel pédagogique en français ont été retenus. Quelque 82 800 \$ ont été octroyés pour ces projets, dans les facultés des Sciences sociales, des Sciences, des Sciences de la santé et de Génie, qui permettront notamment de développer des manuels de laboratoire, des recueils de textes, des études de cas et des vidéos en français pour des cours de différents programmes de premier cycle.

4.14 Coordination des initiatives interinstitutionnelles

Au cours de l'année 2013-2014, l'Université a continué à participer au projet *Destination réussite* mis en place par le gouvernement de l'Ontario. Le projet vise à promouvoir et à faciliter l'accès des francophones aux études postsecondaires en français. Il est à noter que depuis le début de l'année 2012, l'Université d'Ottawa participe à ce projet également dans la région du Centre-Sud-Ouest de la province. L'agente de projets spéciaux du cabinet de la vice-rectrice associée aux études a mis en place, en étroite collaboration avec les facultés ainsi que les conseils scolaires francophones, plusieurs activités dites « de transition », telles que des ateliers, des visites du campus, des cours universitaires et d'autres initiatives visant à favoriser l'exploration, par les élèves, des différentes possibilités de formation postsecondaire en français. Durant l'année 2013-2014, 161 élèves francophones ont participé à huit activités de transition.

Sur le plan des arrimages interinstitutionnels, l'Université d'Ottawa et La Cité continuent d'explorer des possibilités de collaboration de programmes et de développement de

programmes conjoints. Au cours de la dernière année, la Faculté des sciences sociales a poursuivi son analyse d'équivalences de cours entre le programme *Techniques des services policiers* de La Cité et le *Baccalauréat spécialisé approfondi en criminologie*, tandis que la Faculté des sciences de la santé a continué l'analyse des équivalences entre le programme de *Thérapie respiratoire* de La Cité et le *Baccalauréat spécialisé en sciences de la santé*. En 2013, l'Université a également entamé des discussions avec le Collège Boréal pour des possibilités d'arrimage entre les programmes du domaine des humanités. Des domaines de collaboration précis seront identifiés au cours de la prochaine année.

4.15 Boîte à outils pour l'offre active des services en français

À l'automne 2013, la Commission a reçu un représentant du Consortium national de formation en santé (CNFS) qui leur a présenté les grandes lignes de la nouvelle boîte à outils élaborée pour l'offre active des services en français. Il s'agit d'un site multimédia visant à donner des outils aux professeurs leur permettant de sensibiliser les étudiants à l'importance de la langue dans le domaine de la santé. Le site permet aussi d'outiller les étudiants pour les aider à intégrer l'offre active à leur future pratique. La Commission croit que ce genre d'outil pourrait être transférable vers le postsecondaire et pourra être utile dans la promotion du Règlement sur le bilinguisme et de la désignation.

4.16 Plaintes et commentaires au sujet de la langue des services

Rappel du mécanisme en place

Le mécanisme de traitement des plaintes et des commentaires sur la langue des services a été mis en place en octobre 2008. Le processus est confidentiel. Les commentaires peuvent être faits par courriel, par la poste ou par téléphone. Voici les principales étapes du processus en place :

- 1) réception de la plainte ou du commentaire;
- 2) envoi d'un accusé de réception dans les deux jours ouvrables;
- 3) communication avec la personne ou le responsable du service visé pour l'informer du problème soulevé et en demander la rectification;
- 4) suivis auprès de la personne ou du responsable du service visé jusqu'à ce que le problème ait été résolu;
- 5) au besoin, suivi auprès de la personne qui a fait la plainte ou le commentaire pour l'informer des mesures prises pour résoudre le problème soulevé.

Le processus prévoit également que les coprésidents de la Commission permanente des affaires francophones et des langues officielles peuvent intervenir directement dans les cas plus complexes qui ne sont pas réglés par le processus énoncé ci-dessus. Il n'est que très rarement nécessaire de recourir à cette pratique. Le processus prévoit aussi que la Commission permanente puisse être appelée à intervenir dans les cas plus complexes. Jusqu'à maintenant, il n'a toutefois jamais été nécessaire d'avoir recours à ces pratiques.

Des rapports de suivis sont soumis régulièrement aux membres de la Commission permanente des affaires francophones et des langues officielles.

Plaintes et commentaires pour 2013-2014

Du 1^{er} mai 2013 au 30 avril 2014, 78 plaintes et commentaires au sujet de la langue des services ont été reçus. On peut classer ces plaintes et ces commentaires dans les catégories suivantes :

Communications	26
Affichage unilingue (anglais)	18
Communication sur le Web	12
Qualité des communications en français	9
Services unilingues (anglais)	6
Autres	7

Voici une brève description du type de commentaires et de plaintes que l'on retrouvait dans chacune de ces catégories :

Communications

Dans la majorité des cas, il s'agissait de messages internes unilingues anglais envoyés entre employés ou d'un service ou d'une faculté aux employés ou aux professeurs. Dans certains cas, la pratique de l'Université d'afficher le message en français en premier n'était pas respectée. De plus, quelques plaintes visaient à signaler l'absence de messages bilingues sur les boîtes vocales d'un service ou d'un programme.

Affichage unilingue (anglais)

Dans cette catégorie, la grande majorité des plaintes ont porté sur les affichages commerciaux et aux affichages des organismes externes louant des locaux sur le campus. Les autres plaintes ont porté sur des affiches publicitaires unilingues anglaises que l'on retrouve sur des panneaux publicitaires du campus.

Communication sur le Web

Les plaintes et commentaires concernant la communication sur le Web comprenaient notamment des problèmes de navigation sur les pages web en français. Certains liens amenaient l'utilisateur vers des pages en anglais ou encore les liens ne fonctionnaient pas. De plus, sur la version française du site, les menus déroulants du nouveau site web de l'Université n'étaient pas en ordre alphabétique ce qui a généré quelques plaintes. Par ailleurs, certaines plaintes signalaient que les pages d'accueil apparaissent en anglais par défaut et que les comptes de médias sociaux de l'Université n'étaient pas alimentés de manière équitable en français et en anglais. Enfin, certaines pages n'étaient disponibles qu'en anglais.

Qualité des communications en français

Les plaintes dans cette catégorie signalaient notamment des erreurs grammaticales, des coquilles et des anglicismes. Il est à noter que ces plaintes ne visaient pas un secteur ou une faculté en particulier et il était souvent question de messages entre employés.

Services unilingues (anglais)

Les quelques plaintes reçues dans cette catégorie touchaient les organismes externes qui louent des locaux sur le campus. Les plaintes signalaient que le service en français n'était pas toujours disponible.

Conclusion

Plusieurs dossiers de longue haleine pilotés par la Commission permanente sont venus à terme. C'est le cas notamment de la demande de désignation qui a été envoyée au gouvernement provincial au mois d'août 2014. Par ailleurs, la mise à jour de l'état des lieux sur les programmes et services en français sera complétée à l'automne 2014 et il sera donc temps d'identifier les besoins et les lacunes auxquels nous devons nous attarder au cours des cinq ou dix prochaines années. L'éventuelle désignation servira également de guide dans l'élaboration de recommandations et pourrait nécessiter une révision de nos règlements et pratiques. La Commission permanente préparera donc un plan d'action pour assurer le développement et l'amélioration continue des programmes et services en français et notre conformité vis-à-vis la désignation.

Annexe 1. Compte-rendu de la réunion de la Table
de concertation université-communauté

Table de concertation université-communauté Compte-rendu de la réunion du 22 novembre 2013

Étaient présents : Johanne Beauchesne, Johannes Bourdages, Charlotte Cahen, Stéphanie Chouinard, Christine Dallaire, Isabelle Décarie, Christian Detellier (co-président), Guy Drouin, Anne Gilbert, Marc Joyal (co-président), Marie-Claude Lanouette, Hilaire Lemoine, Sophie Letouzé, Émil Maheu, Michel Prévost, Nicole Sauvé.

1. Mot de bienvenue

Le président souhaite la bienvenue aux participants et les invite à faire un tour de table pour se présenter.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel que présenté.

3. Adoption du compte-rendu de la réunion du 17 mai 2013

Le compte-rendu est adopté tel que présenté.

4. Affaires découlant de la réunion du 17 mai 2013

4.1 Monument de la francophonie

Christian Detellier informe les membres que le monument de la francophonie a été dévoilé le 25 septembre dernier.

4.2 Désignation en vertu de la Loi sur les services en français

Christian Detellier informe les membres que le projet de désignation a été approuvé par le Comité administratif et sera soumis prochainement au Bureau des gouverneurs, à l'Exécutif du Sénat et au Sénat. La proposition de désignation sera fort probablement déposée au gouvernement de l'Ontario au printemps.

Christian Detellier informe également les membres de l'annonce du gouvernement Libéral provincial d'un investissement de 14,5 M sur 3 ans pour le développement de cours et de programmes dans la région du Centre-Sud-Ouest. Une discussion s'en suit sur le rôle que l'Université d'Ottawa jouerait pour le développement de programmes et cours dans cette région. On précise que le Ministère veut profiter des ressources existantes afin de les élargir.

5. Capsule historique

Michel Prévost, archiviste en chef à l'Université d'Ottawa, relate l'historique de la contribution importante de Paul Desmarais, décédé récemment.

6. Mandat – agente principale des politiques linguistiques

La nouvelle agente principale des politiques linguistiques présente les grandes lignes de son mandat.

7. Programmation et vie communautaire en français

Isabelle Décarie, agente de la vie communautaire en français, présente un survol des activités sociales et culturelles en français qui sont organisées par son service. Elle invite les participants à lui soumettre leurs suggestions d'activités. On lui demande de faire suivre électroniquement la liste des activités qui seront organisées.

8. Centre de recherche en civilisation française

Anne Gilbert, directrice du Centre de recherche en civilisation canadienne-française présente les grands projets du centre.

9. Prochaine réunion

La prochaine réunion se tiendra vers la fin du mois de mai. La date reste à confirmer.